

### RAPPORT des COMMISSAIRES DISTRICT D'ECOLE No. 1, Edmundston, N.-B. ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1926.

M. Calixte Savoie fut principal de l'école pour l'année qui vient de finir. Il fut assisté de 29 autres instituteurs et institutrices dont 6 religieuses au civet.

A l'ouverture des classes, en août dernier, deux nouveaux établissements furent ouverts, l'un dans l'Anglican Sunday School et l'autre dans une maison achetée à cet effet sur la 21ème Avenue, au prix de quinze cents piastres, de MM. Stevens et Lawson. Malheureusement l'assurance fut inscrite avec M. Stevens et Lawson.

A l'ouverture des classes l'on distribua des livres, gratuitement à 689 élèves. Les livres pour l'année prochaine ont été commandés et seront ici à l'ouverture des classes.

En octobre dernier, les Commissaires furent avertis que le gouvernement avait l'intention de discontinuer les subsides accordés aux écoles techniques. A une assemblée de commissaires tenue le même jour il fut décidé que les trois commissaires iraient avertir le principal et MM. A. J. Dionne et M.-D. Cormier rencontrèrent M. Baxter. M. Cormier fut incapable de s'y rendre. Le 11 octobre M. Baxter fut rencontré à Saint-Jean et promit à la commission que rien ne serait dérangé tant qu'il serait au pouvoir.

Le 10 novembre le feu se déclara dans le bureau du Principal à l'école, causant des dommages évalués à \$4,013.85, qui furent payés par les assurances. Les réparations furent faites durant les vacances de Noël, lesquelles coûtèrent \$3,541.42, à l'exception du vernissage des passages et corridors qui sera fait durant les vacances.

En décembre 1925, M. J.-B. Michaud, l'un des commissaires, partit pour Québec, il envoya sa démission le 31 suivant. Autorisation fut tout de suite demandée à l'inspecteur et une assemblée des contribuables fut appelée pour le 22 janvier. M. Denis M. Martin fut élu à cette assemblée pour remplacer M. Michaud.

Le 10 janvier le feu se déclara dans l'école sur la 21ème Avenue, causant aussi de dommages pour qu'il soit impossible de continuer la classe. Un M. Day de Campbellton vint examiner les dommages qu'il évalua à \$373. Les commissaires refusèrent vu que les dommages étaient plus élevés que cela. M. William Turgeon ayant évalué ces dommages à \$670, on ne touchant pas à l'eau. Les commissaires demandaient \$800. Les dommages ne sont pas encore réglés.

Le 28 janvier, M. Savoie résigna avec MM. Harry Gilmore, Edgar Poirier, Amos Anderson et Mlle Berthe Goulette. Le 3 mars, leurs résignations furent acceptées, et ils furent avertis à cet effet, en même temps on leur demanda de ré-appliquer pour leur position.

A la même date il fut proposé par M. T.M. Richards, secondé par M. Denis Martin que tous les contrats avec les instituteurs et institutrices soient fermés le 30 juin 1926, et que ceux-ci soient invités à ré-appliquer avant le 31 mars. Les institutrices dont les noms suivent envoyèrent leur application: Mlles Eula Rice, Régina Martin, Jeanne Pelletier, Albina Lang, Anne Daigle, Euphémie Soucy, Katherine McCann, Anathalie Daigle, Evangéline Leblanc, Yvonne Daigle, Délia Thériault, Anita Albert, Mélanie Daigle, Helen Caughlin et Annie E. Young.

Plus tard, en apprenant que les salaires des institutrices seraient baissés, celles dont les noms suivent ont retiré leur application: Mlles Yvonne Daigle, Délia Thériault, Anita Albert, Mélanie Daigle, Edna Nadeau et Evangéline Leblanc, à moins que leur salaire ne soit pas diminué.

Le 5 avril M. D.R. Bishop fut engagé comme principal. Le 22 avril la lettre suivante fut reçue de M. Bishop: "J'ai écrit à M. Savoie que j'étais prêt à accepter de faciliter les affaires à Edmundston qu'à les aggraver, et que je résignerais en aucun temps avant le 1er mai, si les commissaires d'Edmundston étaient consentant de vous ré-engager. Je crois que j'ai agi justement avec les deux partis. Je suis prêt à remplir la lettre de contrat avec vous, mais mon plus grand désir serait d'éviter une situation qui pourrait causer des ennus et des malentendus. C'est pourquoi je vous

laisse libre d'engager M. Savoie. Je ne vois pas la nécessité pour le présent d'avoir une copie du contrat.

Le 22 avril M. Denis Martin et moi avons rencontré M. Savoie et nous avons demandé qu'elles étaient les conditions sous lesquelles il consentait à rester principal de l'école et de nous donner sa réponse pour le 26 avril, soit l'assemblée. Ce soir-là M. Savoie nous donna la lettre suivante: "Messieurs les Commissaires, District d'École No. 1, Pénitence, de Madawaska, Messieurs: Pour répondre à votre demande de jeudi dernier (22 avril) je vous soumetts les conditions suivantes, si elles sont acceptées, me permettant de continuer à être le principal de votre école: 1- Que le principal ait le droit de choisir le personnel enseignant que les commissaires devront engager; 2- que le principal soit autorisé de placer chaque instituteur ou institutrice dans le grade ou les grades, selon qu'il en décide; 3- que l'autorité du principal soit reconnue dans l'administration interne de l'école et qu'aucun ordre, soit au personnel, soit aux élèves, ne soit transmis sans passer par l'intermédiaire du principal; 4- que le principal ne prenne que les ordres écrits, signés par le secrétaire des commissaires et autorisés par le bureau des commissaires; 5- que le salaire des instituteurs et des institutrices enseignant actuellement dans les écoles d'Edmundston et qui seront ré-engagés pour la prochaine année scolaire, ne soit pas diminué et que dans aucun cas les salaires payés, ne soient en dessous du minimum tel que spécifié dans l'échelle de salaires de la N.B.T.A.; 6- que dans le cas où le principal le jugerait nécessaire, des contrats spéciaux pour un terme scolaire seulement, soient conclus avec les instituteurs ou institutrices désignés par le principal, et que ces contrats soient renouvelés seulement sur recommanda-

tion du principal; 7- que le contrat du principal soit signé avant qu'aucun engagement ne soit fait; 8- que dans le cas où les clauses ci-haut mentionnées ne seraient pas observées, le principal pourra cesser ses fonctions après avis de dix jours, et la balance de son salaire pour l'année complète devra lui être payée intégralement.

Ces clauses peuvent paraître drastiques, mais vu les conditions actuellement existantes, je les crois nécessaires pour le bien des élèves et de l'école.

(signé) Calixte Savoie, principal.

D'après ces conditions, il fut trouvé impossible pour les commissaires de ré-engager M. Savoie et le contrat avec M. Bishop fut signé.

Soumissions pour le charbon: J.W. Hall, coke, \$13.50 la tonne; John Deschaine, coke, \$15.

M. Anderson demanda à être remplacé à la fin de mars pour

cause de santé et Mlle McCann de Grand Sault fut engagée pour finir le terme.

Le 18 mai Mlle Mélanie Daigle tomba malade et Mlle Gertrude Collin fut engagée pour finir le terme.

Les instituteurs et institutrices dont les noms suivent sont engagés pour l'année prochaine: M. D.R. Bishop, principal, M. Martin Thériault, six religieuses, Mlles Anie E. Young, Blanche Lebel, Julie-Anne Lévesque, Marie Bérubé, Constance Richard, Euphémie Soucy, Georgienne Melanson, Edna Nadeau, Eys Levesque, Anne Daigle, Jeanne Pelletier, Régina Martin, Helen Caughlin, et M. Gordon Lawson. Au couvent Mlle Marie Nadeau, à l'école des Martin: Mlles Beatrix Ahern, X. Martin, Délia Couturier et Albina Long. Les professeurs pour le département de tenue de livres et pour la couture ne sont pas encore engagés. M. Peacock nous dit qu'il recommandera quelques-uns sous peu.

### DISTRICT D'ECOLE No. 1, Edmundston, N.-B. ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1926.

RECETTES

Taxes année 1925-1926	\$43,369.04	moins escompte	\$195.69	\$43,173.35
Taxes Arrérages	5,261.77			
County Fund	1,943.33			
Remboursement, Ecole Technique	6,744.82			
Contribution	1,077.00			
Assurance pour dommages, feu à l'école	4,013.85			
Chautauqua	518.00			
Livres d'école et fournitures	1,666.54			
Intérêt sur débeture	1,405.09			
Loyers	560.00			
Divers	717.71			
Billets à la Banque	17,200.00			
				\$83,635.46

DEBOURSES

Salaires des Professeurs				
Calixte Savoie	\$3,200.00			
Martin Thériault	2,300.00			
Harry Gilmore	1,400.00			
Edgar Poirier	1,800.00			
Emma Read	1,500.00			
Régina Martin	1,400.00			
Helen Caughlin	1,400.00			
				\$13,000.00
Sur les salaires ci-haut, le Gouvernement les instituteurs ou institutrices ont remboursé \$6,744.82 et doit encore \$1,373.33.				
Mlles Annie Young	1,200.00			
Berthe Goulette	1,000.00			

Yvonne Daigle	1,000.00
Eula Rice	700.00
Kath. McCann	280.00
Amos Anderson	630.00
Euph. Soucy	800.00
Geo. Melanson	800.00
Edna Nadeau	800.00
Eva Levesque	800.00
Anne Daigle	800.00
Jeanne Pelletier	800.00
Albina Lang	800.00
Ana Daigle	800.00
Anita Albert	800.00
Délia Thériault	800.00
Mélanie Daigle	668.00
Gertrude Collin	104.00
Sœurs Floride	800.00
Thomas	800.00
Ernest	800.00
Patrick	700.00
Alice	700.00
Catherine	700.00
Evang. Leblanc	800.00
M. J.H. Browning	600.00
	\$32,482.00

ECOLE DU SOIR:

M. Thériault	120.00
H. Gilmort	120.00
B. Goulette	120.00
H. Caughlin	120.00
J. Leblanc	120.00
Mme H. Deschêne	120.00
	720.00
	\$33,202.00

JANITORS:

William Dumond	1,104.00
Angelo Volpea	430.00
Mère Supérieure Couvent	450.00
Jeanne Bélanger	100.00
Percy Lang	32.30
	\$2,116.00

CHAUFFAGE:

J.-N. Thibault	297.00
X. Beaulieu	36.00
J. W. Hall	3,458.17
21ème Avenue et Ecole Protestante	187.02
	\$3,948.19

DIVERS:

Chautauqua	500.00
Livres et fournitures	3,086.46
Bâtisse et 3 lots, 21ème Avenue	1,500.00
Réparations	483.43
Pupitres	1,659.00
Auditeur	75.00
Publication des rapports	50.00
Délégation à St-Jean	187.95
Commission du Secrétaire	2,198.90
Escompte accordé	195.69
Assurance	469.40
Réparation, école Protestante	95.73
Fournitures pour Dept. Manuel	988.71
Cuisine, marchandises	278.08
Prix	84.15
Remplissage du terrain	30.45
Coffre-fort	150.00
Typewriter et pupitres	110.00
Divers, Fourniture et Réparations	1,929.62
	\$14,435.59

Remboursement, dépôt école du soir	210.18
Débetures	3,995.73
Eau, lumière et égouts	696.39
Intérêts sur débetures	12,099.55
Intérêts sur Compte Courant	584.27
	\$12,683.62
Réparation, dommages causés par le feu	3,541.42
Payés à la Banque	7,000.00
Soutiré 30 juin 1925	22.52
	\$81,851.66

Argent en main compte courant	1,033.33
Argent en main	766.48
Epargne	
	\$1,799.81
Taxes non collectées	615.42
Arrérages	6,169.90
Livres en main	1,827.37
Dû du Gouver.	1,373.32
	\$18,785.83

ESTIMES POUR L'ANNEE:

Salaires	\$23,000.00
Janitors	2,000.00
Intérêt	12,670.00
Débetures	2,500.00
Chauffage	3,500.00
Commission	2,500.00
Assurance	2,400.00
Sinking fund	1,500.00
	\$50,070.00

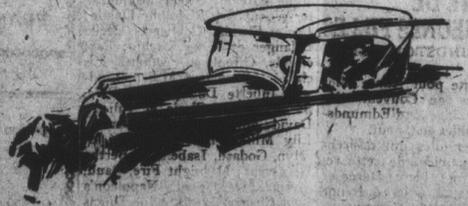
FOND DE DEBENTURE

Débetures émises en 1916	\$ 4,000.00
Débetures émises en 1922	30,000.00
Débetures émises en 1923	125,000.00
Débetures émises en 1924	40,000.00
Débetures émises en 1925	25,000.00
	\$344,000.00
Montant Payé Deb. Emis 1916	\$ 4,000.00
Montant Payé Deb. Emis 1922	13,000.00
Fond d'amortissement Deb. Ville St-Jean	25,000.00
Fond d'amortissement, Argent en Banque	78,334.00

**Savings of \$65 to \$410**

**Chrysler "70"**

**Egal en Qualité  
Supreme en Valeur**



Aujourd'hui n'est changé aucune manière excepté dans son nouveau bas prix qui permet une économie de \$65. à \$410. Il continue avec plus d'emphase que jamais son record dans l'histoire des autos de préférence américaine.

Partout il est acclamé le meilleur des six cylindres. Partout il est le bienvenue en vertu de sa qualité de fabrication, sa performance, l'économie, le confort, la sûreté et la durabilité qu'il procure.

Nous sommes désireux de vous prouver les résultats du Chrysler "70", lequel est maintenant offert à des prix sensationnels.

**CHRYSLER "70"**

Modèles	Anciens	Nouv.	Eco.
Phaeton	\$2100	\$2035	\$ 65
Coach	2195	2035	160
Roadster	2525	2195	330
Coupé Royal	2710	2470	240
Brougham	2815	2540	275
Sedan	2560	2260	300
Sedan Royal	3020	2615	405
Sedan Crown	3170	2760	410

F. à B. Windsor, Ontario, (Prez seulement à ajouter). Les prix ci-dessus comprennent toutes taxes, pare-chocs en avant et en arrière, pneu de rechange, couverture de pneu, et réservoir plein de gazoline.

**DENIS M. MARTIN,**  
Téléphone: 8 ..... EDMUNDSTON, N.-B.

Respectueusement Soumis

Signés Denis M. Martin,  
T. M. Richards,  
L. R. Blais.